

SIVOM DU LITTORAL DES MAURES
CAVALAIRE-SUR-MER – LA CROIX VALMER
Département du VAR Arrondissement de DRAGUIGNAN

DELIBERATION N° 2024-04-01-04

OBJET : Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février à 10h00, les membres du Comité Syndical du Sivom du littoral des Maures, dûment convoqués le 13 février se sont réunis, dans les locaux du Sivom, sous la Présidence de Monsieur Philippe LEONELLI, Président du SIVOM du littoral des Maures.

Membres titulaires en exercice : 8

Membres présents :

Philippe LEONELLI, Président, Maire de Cavalaire-sur-Mer
Bernard JOBERT, Vice-Président, Maire de La Croix-Valmer
Jean-Paul DUBOIS, Conseiller municipal, Mairie de Cavalaire-sur-Mer
Catherine WYDOOGHE, Conseillère municipale, Mairie de Cavalaire-sur-Mer représentant M. VANDEVELDE
Bernard SALINI, Conseiller municipal, Mairie de Cavalaire-sur-Mer représentant M. BURNER
René CARANDANTE, Adjoint, Mairie de La Croix-Valmer
Robert DALMASSO, Adjoint, Mairie de La Croix-Valmer
Pierre MONETON, Conseiller municipal, Mairie de La Croix-Valmer

Membres excusés :

Philippe VANDEVELDE, Adjoint, Mairie de Cavalaire-sur-Mer représenté par Mme Catherine WYDOOGHE
Philippe BURNER, Conseiller municipal, Mairie de Cavalaire-sur-Mer représenté par M. Bernard SALINI

A été élu secrétaire de séance : M. Jean-Paul DUBOIS

Le quorum requis étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Monsieur Le Président rappelle à l'assemblée, que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.
Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,
Vu les lignes directrices de gestion applicables au sein du SIVOM,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité pour permettre l'avancement au grade de technicien principal de 2^{ème} classe d'un agent figurant sur la liste des promouvables 2024 et la régularisation de la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe dans le cadre du recrutement de l'assistante de direction,

Il est proposé au Comité Syndical :

- la création d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe en vue de l'avancement de grade d'un agent,
- la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe dans le cadre du recrutement de l'assistante de direction,
- d'actualiser le tableau des effectifs.

Le Comité Syndical,

OUI, l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, et voté à l'unanimité des membres présents,

- **CREE** un poste de technicien principal de 2^{ème} classe en vue de l'avancement de grade d'un agent,
- **CREE** un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe dans le cadre du recrutement de l'assistante de direction,
- **ADOpte** le tableau des effectifs actualisé ci-annexé.

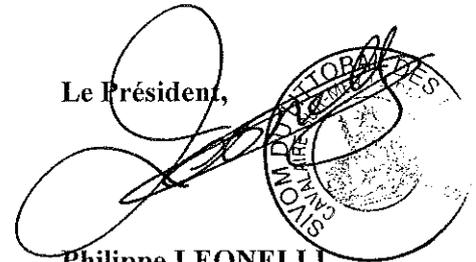
POUR EXTRAIT CONFORME

A Cavalaire-sur-Mer,

Les jours, mois et an ci-dessus

Transmis à la Sous-Prefecture le **20 FEV. 2024**

Le Président,



Philippe LEONELLI
Maire de Cavalaire-sur-Mer

AR Prefecture
Tableau des emplois permanents

083-248300105-20240219-2024040104-DE
 Reçu le 20/02/24

Total filière administrative : 7
 Total filière technique : 20

Total poste pourvus : 18
 Total non pourvus : 12

Service	Libellé Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Possibilité pourvoir emploi par un non titulaire Art.3-3(2)	Temps de travail du poste	Postes créés		Postes modifiés		Postes pourvus			Postes vacants	
						Nb	Dates délibération	Nb	Dates décision	nb titulaire	Nb non titulaire	Date de nomination	titulaire	non titulaire
Administration générale	Co-Directeur	Attaché territorial hors classe			20h mensuel	1				1				
	Co-Directeur	Attaché territorial principal			20h mensuel	1				1				
	Directeur	Technicien principal de 1ère classe			100 %	1							1	
	Comptable	Adjoint administratif principal 1ère classe			100 %	1				1				
	Secrétaire	Adjoint administratif			100 %	1							1	
	Secrétaire	Adjoint administratif Principal 2ème classe				1							1	
	Assistante de direction	Adjoint administratif principal 1ere classe				100%	1	19/02/2024			1			

AR Prefecture

Tableau des emplois permanents

083-248300105-20240219-2024040104-DE

Reçu le 20/02/2024

Total filière administrative : 7

Total filière technique : 20

Total poste pourvus : 18

Total non pourvus : 12

Service	Libellé Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Possibilité pourvoir emploi par un non titulaire Art.3-3(2)	Temps de travail du poste	Postes créés		Postes modifiés		Postes pourvus			Postes vacants	
Assainissement	Directeur Assainissement	Ingénieur Principal				1				1				
	Responsable réseaux	Technicien				1				1				
	Responsable réseaux	Technicien principal 2 ^{ème} classe				1							1	
	Agent de maintenance assainissement	Agent de maîtrise Principal				1				1				
	Agent de maintenance assainissement	Agent de maîtrise				1				1				
	Agent de maintenance assainissement	Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe				1				1				
	Agent de maintenance assainissement	Adjoint technique				1				1				

Total filière administrative : 7

Total filière technique : 20

Total poste pourvus : 18

Total non pourvus : 12

Service	Libellé Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Possibilité pourvoir emploi par un non titulaire Art.3-3(2)	Temps de travail du poste	Postes créés		Postes modifiés		Postes pourvus			Postes vacants	
Plages	Assistance à la gestion environnementale	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe			100 %	1							1	
	Assistance à la gestion environnementale	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe			100 %	1							1	
	Responsable de l'équipe Plages	Adjoint technique			100 %	1				1				
	Agent en charge du nettoyage mécanique des plages	Adjoint technique			100 %	2				1			1	
	Agent en charge du nettoyage mécanique des plages	Adjoint technique			oui	100 %	2							2

AR Prefecture

Tableau des emplois permanents

083-248300105-20240219-2024040104-DE

Reçu le 27/02/2024

Total filière administrative : 7

Total filière technique : 20

Total poste pourvus : 18

Total non pourvus : 12

Service	Libellé Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Possibilité pourvoir emploi par un non titulaire Art.3-3(2)	Temps de travail du poste	Postes créés		Postes modifiés		Postes pourvus			Postes vacants	
Cimetière et Chambre Funéraire	Responsable du cimetière	Agent de maîtrise principal			100 %	1	28/11/2023			1				
	Agent technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe			100 %	1				1				